

COMMUNE DE CELLETES - CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2017
COMPTE-RENDU

ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURYS D'ASSISES POUR 2018

Conformément aux articles 255 à 267 du Code de procédure pénale et à l'arrêté préfectoral du 27 mars 2017, le Conseil municipal a tiré au sort parmi les électeurs communaux une liste préparatoire pour exercer les fonctions de juré d'assises

Pour l'année 2018, ont été désignés :

N° électeur	NOM	Prénom	Nom d'épouse	Date de naissance	Domicile
684	FERON	Adeline	CUPI	15/11/1978	60 rue de la Varenne
1270	MARSEAULT	Louis		13/03/1938	6 bis rue Nationale
1297	MAUCHIEN	Denis		15/007/1983	Rue d'Aulnières
189	BODIN	Christian		01/01/1960	22 Chemin de Maison Vert
814	GIBAULT	Françoise	COUSIN	20/10/1946	26 rue de la Boissière
1333	MEZAN DE MALARTIC	Hubert		06/12/1937	Château de Conon

DECISION MODIFICATIVE – BUDGET DE LA COMMUNE DE CELLETES – EXERCICE 2017

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à ouvrir les crédits et à inscrire les virements de crédits présentés sur l'exercice 2017, pour un montant de 1 500 €.

MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX ET TAUX DE PROMOTION POUR AVANCEMENT DE GRADE

Le conseil municipal a approuvé les modifications du tableau des emplois communaux présentées ainsi que le taux de promotion pour avancement de grade.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire afin d'accorder dans le cimetière communal :

- Une concession collective de 50 ans pour 330 € ;
- Une concession collective de 30 ans pour 175 €.

DECISIONS RELATIVES AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les 3 ventes de propriétés présentées.

CONVENTION POUR FORMATION DE PERSONNEL

Le conseil municipal charge le Maire de signer la convention nécessaire à la formation de 2 agents du service technique sur la « Conduite en Sécurité – Autorisation de conduite des Engins de la R372M-Catégorie 1 ».

A Cellettes, le 15 Mai 2017
LE MAIRE, Michel CONTOUR

Affiché le 15 Mai 2017